

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**

PREMIERE COMMISSION
24e séance
tenue le
mercredi 2 novembre 1988
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 24e SEANCE

Président : M. ROCHE (Canada)
puis : M. BATIOUK (République socialiste
(Président par intérim) soviétique d'Ukraine)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)
HOMMAGE A LA MEMOIRE DE Mlle AIDA LOUISA LEVIN, CADRE SUPERIEUR DU SECRETARIAT
DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/43/PV.24
4 novembre 1988

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINTS 51 A 69, 139, 141 ET 145 (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. KUNDA (Zambie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de me joindre aux autres délégations qui sont déjà intervenues pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la Commission pour la présente session de l'Assemblée générale. Votre élection, de même que celle des autres membres du Bureau, réaffirme la confiance de la Commission en votre capacité de mener à bon terme les travaux de la Commission.

Notre commission a commencé ses travaux alors que la communauté internationale nourrit de grands espoirs concernant la paix et la sécurité internationales. Le climat politique international est caractérisé par une certaine évolution positive. Par exemple, nous avons vu des conflits prolongés et complexes céder à des négociations. Dans le domaine du désarmement, la signature du Traité sur l'élimination des missiles intermédiaires et de plus courte portée (Traité FNI) entre l'Union soviétique et les Etats-Unis constitue un résultat remarquable. Même s'il ne s'applique qu'à 5 % des arsenaux nucléaires des deux superpuissances, il est important car il symbolise le passage d'une situation caractérisée par la limitation et la réduction des armements à une ère nouvelle de mesures de désarmement véritable. Ses mesures de vérification sans préavis devraient permettre d'apaiser, dans une large mesure, la méfiance entre les parties concernées et elles augurent bien des futurs efforts de désarmement. Le régime FNI est également important parce qu'il a frappé au coeur de la dissuasion, que mon pays a toujours considérée comme une notion pernicieuse qui, depuis l'avènement de l'ère nucléaire, rationalise l'accumulation effrénée, sur les plans quantitatif et qualitatif, d'armes nucléaires.

Cette évolution positive traduit un nouveau réalisme politique qui nous rapproche davantage de la paix et de la sécurité internationales. Par conséquent, elle doit être renforcée afin que, lorsque le temps sera venu, elle puisse favoriser de nouveaux progrès. A cet égard, nous demandons instamment aux deux superpuissances de passer rapidement de l'accord de principe à la réduction effective de 50 % de leurs forces nucléaires stratégiques, ce qui serait une autre manifestation de désarmement véritable.

M. Kunda (Zambie)

Le rôle de l'Organisation des Nations Unies, qui représente une approche multilatérale du désarmement, ne saurait être trop souligné. C'est pourquoi nous avons fondé beaucoup d'espoirs sur la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui s'est tenue l'été dernier à New York. Nous regrettons donc l'échec de cette session, qui n'a pu aboutir à un accord sur un document final. Cependant, cet échec ne devrait pas freiner l'intensification de nos efforts. La session nous a permis d'identifier les principaux points de désaccord, sur lesquels plus d'efforts doivent être déployés pour parvenir à un désarmement général et complet sous contrôle international efficace.

On ne saurait nier que, malgré l'amélioration du climat politique international, le monde est loin du noble objectif que représente le désarmement général et complet. La course aux armements, sous ses formes nucléaire ou classique, continue de poser une menace à la survie de l'humanité et elle ne semble pas sur le point de diminuer.

Ces dernières années, la course aux armements navals suscite une inquiétude croissante. Il y a aujourd'hui plus que jamais des navires porteurs d'armes nucléaires qui sillonnent les mers internationales. Les efforts de désarmement ne sont qu'une parodie si l'on élimine certains armements d'un milieu tout en les maintenant dans un autre. De même, nous déplorons l'expansion de la course aux armements dans l'espace. L'espace extra-atmosphérique appartient au patrimoine de l'humanité. L'exploration et l'exploitation de son potentiel ne devraient servir qu'à des fins pacifiques et au bénéfice de toute l'humanité.

La Zambie attache une grande importance aux mesures de désarmement régional. A cette fin, nous appuyons la création de zones exemptes d'armes nucléaires où qu'elles existent. C'est ainsi que la Zambie a toujours appuyé tous les efforts visant à faire de l'océan Indien une zone de paix.

M. Kunda (Zambie)

Malheureusement, les travaux du Comité spécial sur l'océan Indien, commencés il y a 17 ans, traînent en longueur et sont actuellement dans une impasse en raison du climat politique défavorable en Afghanistan. Cependant, étant donné l'amélioration de la situation dans ce pays par suite du retrait progressif des forces étrangères qui s'y trouvent, nous ne voyons pas pourquoi l'absence de progrès serait imputable désormais à la situation prévalant dans ce pays. En outre, aussi longtemps que l'océan Indien ne sera pas déclaré zone de paix, des armes nucléaires continueront à y être déployées et constitueront une menace à la survie de l'espace humaine.

Le fait de parler des zones exemptes d'armes nucléaires m'amène à évoquer la dénucléarisation de l'Afrique. La dénucléarisation de l'Afrique par l'Organisation des Etats africains en 1965 soulignait l'attachement de ce continent au désarmement. Cependant, l'acquisition par l'Afrique du Sud de la capacité d'armes nucléaires va à l'encontre de l'esprit et de la lettre du principe de la dénucléarisation de l'Afrique. En acquérant cette capacité, le régime raciste sud-africain ne poursuit qu'un objectif : utiliser ses armes nucléaires comme instrument d'intimidation de l'Afrique et notamment des pays africains de l'Afrique du Sud. Ce faisant, ce pays pense qu'il peut assurer sa protection et prolonger son odieux régime d'apartheid grâce au chantage à l'arme nucléaire. Encore une fois, nous prions instamment les pays qui collaborent avec le régime raciste de Pretoria dans le domaine nucléaire de mettre fin à cette collaboration, car toute collaboration rend ces pays complices de crimes que l'Afrique du Sud pourrait perpétrer contre ses voisins par l'intermédiaire de la menace nucléaire.

En outre, les récents rapports concernant le déversement de déchets radioactifs et toxiques par certains pays développés dans des pays d'Afrique inquiètent vivement la Zambie. L'Afrique doit déjà faire face à d'innombrables problèmes et ne devrait pas être confrontée à celui, particulièrement complexe, du déversement des déchets radioactifs et toxiques. En outre, les pays qui ont décidé d'utiliser l'énergie nucléaire sans se soucier des mesures à prendre pour gérer les déchets toxiques vont à l'encontre de la morale. Ils auraient dû prévoir des moyens adéquats. Le fait d'utiliser l'énergie nucléaire devrait toujours s'accompagner de l'obligation de disposer de sites permettant le déversement des déchets nucléaires. A ce sujet, nous estimons que la communauté internationale devrait, grâce à un instrument de portée mondiale, interdire le déversement des déchets radioactifs et toxiques dans les pays en développement.

M. Kunda (Zambie)

La question des essais nucléaires figure depuis de nombreuses années à l'ordre du jour de la Commission sans qu'un consensus ait pu être atteint. Nous pensons qu'une interdiction complète des essais nucléaires constituerait le couronnement de nos travaux. Elle permettrait d'arrêter et d'inverser la course aux armements et aboutirait finalement à un désarmement général et complet sous contrôle international efficace. Nous devons oeuvrer inlassablement pour parvenir à la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais.

La Zambie suit attentivement les progrès réalisés dans les négociations multilatérales portant sur l'élimination des armes chimiques. Les armes chimiques sont des armes de destruction massive, proches des armes nucléaires par leur pouvoir destructeur. Etant donné les rapports inquiétants mentionnant l'utilisation d'armes chimiques mortelles au cours des dernières années, ma délégation invite la Conférence du désarmement à accélérer les négociations afin d'aboutir à une interdiction complète des armes chimiques. A cet égard, nous nous félicitons de la proposition des Etats-Unis de tenir une conférence internationale afin d'étudier les mesures à prendre ensemble pour redonner vigueur au Protocole de Genève de 1925 qui condamne l'utilisation des armes chimiques. A ce propos, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement français de la réponse rapide qu'il a donnée en offrant d'abriter cette conférence à Paris du 7 au 11 janvier 1989.

La question des armes classiques doit retenir toute notre attention. Il est de notoriété publique qu'en raison du développement de la science et de la technologie, les armes classiques sont devenues de plus en plus létales et destructrices, réduisant ainsi notablement la distinction qui existe entre les armes classiques et les armes nucléaires à faible puissance. Par conséquent, il importe que les deux superpuissances et leurs blocs militaires respectifs qui possèdent un arsenal particulièrement important d'armes classiques les plus perfectionnées prennent l'initiative, comme dans le cas des armes nucléaires, de limiter les stocks d'armes classiques et de les ramener à un niveau de défense raisonnable.

A cet égard, nous espérons que les pourparlers relatifs à l'équilibre des armes classiques entre l'Est et l'Ouest permettront de réduire considérablement la concentration très dense des forces classiques en Europe; ce serait là un témoignage du sérieux que les deux blocs attachent au désarmement classique.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE Mlle AIDA LOUISA LEVIN, CADRE SUPERIEUR DU SECRETARIAT

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai reçu une demande émanant de deux délégations qui souhaitent rendre hommage à la mémoire de Mlle Aida Levin. Je donne en premier lieu la parole au Représentant permanent du Zaïre, ancien Président de notre commission, l'Ambassadeur Bagbeni Adeito Nzengeya, puis au représentant de la Jordanie, M. Obeidat.

M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre) : Au nom du Groupe africain que j'ai l'honneur de présider au cours de ce mois, je tiens à exprimer mes profondes condoléances au Département du désarmement en raison du décès soudain de Mlle Aida Levin, haut fonctionnaire du Secrétariat général des Nations Unies, qui a consacré la majeure partie de sa vie aux activités de l'Organisation des Nations Unies et avec qui nous avons eu l'honneur de collaborer au cours de l'année dernière.

J'exprime également au Gouvernement argentin et à la famille de la disparue la sympathie de l'ensemble des membres du Groupe africain.

M. OBEIDAT (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : Je prends aujourd'hui la parole en ma qualité de président du Groupe des Etats arabes pour le mois en cours. Nous avons appris avec tristesse la nouvelle de la mort soudaine de Mlle Aida Levin, qui a accompli un travail remarquable dans le domaine du désarmement. Nous avons tous pu apprécier la manière exemplaire dont elle s'est acquittée de sa tâche. Nous adressons à sa famille, à son pays, l'Argentine, et au Secrétaire général nos plus sincères condoléances. Nous prions Dieu de la bénir et de l'accepter dans son paradis.*

* M. Batiouk (République socialiste soviétique d'Ukraine) assume la présidence.

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

M. CHACON (Costa Rica) (interprétation de l'espagnol) : Chacun sait la joie qu'éprouve notre délégation à voir M. Roche présider cette commission si importante de l'Assemblée générale. Il a rappelé l'article 110 du règlement, je m'y conformerai et m'abstiendrai d'offrir des félicitations.

Notre délégation a accueilli les résultats de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement avec un sentiment un peu mitigé, un mélange de déception et d'optimisme en quelque sorte. Déception, parce que nous pensions que le climat international apparemment propice après la signature des accords de désarmement conclus entre les deux superpuissances auguraient bien du succès de nos délibérations et que, pourtant, nous n'avons pas pu arriver à un consensus. Optimisme car, s'il n'y a pas eu accord sur un document final, nous pouvons du moins reconnaître que nous nous sommes mis d'accord sur certaines questions très importantes.

Dans son rapport sur les travaux de l'Organisation, le Secrétaire général des Nations Unies a résumé les idées qui pourraient servir de base aux délibérations et aux recommandations de l'Assemblée générale en matière de désarmement au cours des prochaines années. Notre délégation approuve tout à fait ce qu'il a dit, car il s'agit de concepts qui régissent également la politique étrangère du Costa Rica. Nous allons donc nous permettre d'en parler très librement. Il nous semble également que ces idées sont le résultat indirect des débats de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit, en premier lieu, que:

"Le désarmement ne relève pas de la responsabilité exclusive des deux Etats les plus puissants; il est l'affaire de tous les Etats." (A/43/1, p. 14)

Dans diverses instances, notre pays a insisté sur cette position. Le Président de la République du Costa Rica, M. Oscar Arias Sanchez, l'a fait dans son allocution à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, quand il a dit :

"Dans cette croisade, chaque pays a sa responsabilité : certains doivent détruire des ogives nucléaires; d'autres, les uniformes de leurs soldats, mais nous devons tous, inlassablement, oeuvrer au désarmement." (A/S-15/PV.12, p. 26)

M. Chacon (Costa Rica)

Le Secrétaire général a raison d'affirmer :

"Le désarmement nucléaire doit certes demeurer la préoccupation primordiale, mais le désarmement classique a pris une importance et une urgence nouvelles." (A/43/1, p. 14)

Nous irons peut-être même plus loin, en ajoutant que le désarmement classique investit les pays du tiers monde d'une grande responsabilité, car ils sont devenus les principaux consommateurs d'armements du monde, et c'est dans ces pays qu'ont sévi les guerres les plus sanglantes depuis la deuxième guerre mondiale. Dans sa déclaration de juin dernier, le Président du Costa Rica a également dit :

M. Chacon (Costa Rica)

"Afin d'intensifier les luttes internationales communes, nous devons également appliquer les principes uniformes et juger nos actes en fonction des mêmes critères. La terreur que nous inspire la guerre nucléaire, les horreurs que l'on nous décrit lorsqu'on nous parle de la fin atomique du monde, tout cela semble nous avoir rendus insensibles aux guerres classiques.

Le souvenir d'Hiroshima n'est-il pas plus fort que le souvenir du Viet Nam? Avec quelle ferveur nous voudrions voir exister le même respect tant vis-à-vis de l'utilisation de la bombe atomique que de celle de l'arme classique! Avec quelle ferveur nous voudrions qu'il soit aussi condamnable de tuer peu à peu chaque jour un grand nombre de personnes que de tuer un grand nombre de personnes en un seul jour! Notre monde est-il à ce point irrationnel que si toutes les nations avaient en leur pouvoir la bombe atomique et si la destinée du monde dépendait seulement d'un fou, nous aurions plus de respect pour l'utilisation d'armes classiques? La paix sur terre serait-elle ainsi mieux assurée? Avons-nous le droit d'oublier les 78 millions d'êtres humains qui sont tombés dans les querres de ce XXe siècle?

A l'heure actuelle, le monde se partage entre ceux qui vivent dans la terreur d'être anéantis par une guerre nucléaire et ceux qui meurent, chaque jour, dans des guerres livrées avec des armes classiques. Cette terreur que nous inspire la guerre ultime est si grande que nous sommes devenus insensibles à la course aux armements et à l'utilisation d'armes nucléaires. Il est urgent - et c'est un impératif de l'intelligence, je dirais même un commandement de la charité - de lutter pour qu'il n'y ait plus jamais d'Hiroshima, de Viet Nam, d'Afghanistan." (A/S-15/PV.12, p. 27 à 30)

Le Secrétaire général a tout à fait raison lorsqu'il dit dans son rapport que : "L'aspect qualitatif de la course aux armements doit être abordé parallèlement à l'aspect quantitatif", (A/43/1, p. 14)

et cela en tenant compte des limites qui existent entre l'arme classique et l'arme nucléaire. L'invention de nouvelles armes de destruction massive, le développement de nouvelles catégories d'armes, l'intégration de la technique spatiale dans de nouvelles machines de guerre, et l'application des innovations les plus perfectionnées de la micro-électronique et de la génétique ont contribué à modifier les paramètres d'une guerre éventuelle. Cela nous oblige par conséquent à créer une nouvelle philosophie du désarmement.

M. Chacon (Costa Rica)

Nous sommes moins sûrs que par le passé que ce soit une bonne attitude de concentrer notre attention seulement sur les armes nucléaires ou sur ce que nous appelons les armes classiques. Nous donnons entièrement raison au Secrétaire général lorsqu'il insiste pour dire que :

"Les besoins en matière de sécurité nationale doivent être remplacés dans le contexte plus large des problèmes mondiaux et des préoccupations internationales." (Ibid.)

Nous vivons dans un monde interdépendant. Cela peut sembler une vérité évidente dans le domaine économique, mais elle n'a pas été perçue comme il s'imposait dans le domaine politique. Que cela nous plaise ou non, aujourd'hui la sécurité de chaque Etat dépend de la sécurité de tous et aucun pays ne peut échapper à cette vérité. Les grandes puissances ou les puissances moyennes se sentent menacées dans leur intégrité lorsqu'il y a un conflit régional ou national, même s'il est éloigné de leur pays. En revanche, les pays plus petits ou pauvres pensent avec raison que les grands et les puissants, dans un désir de concurrence, menacent leur sécurité interne ou régionale. Dans ce contexte, les petits Etats ont le droit d'exiger que les grands et les puissants mettent fin à la course aux armements dans les domaines nucléaire et spatial, car ils se sentent menacés par la folie potentielle des grands.

Il en va de même pour les grandes puissances et les puissances moyennes qui insistent pour que le désarmement, comme une négociation multilatérale, soit mené à bien essentiellement dans le domaine des armes classiques. Aucun Etat ne peut nier le fait indubitable que la course croissante aux armements, quel que soit le genre d'arme utilisé, est une menace à la sécurité de tous et n'assure la sécurité de personne.

Nous sommes entièrement d'accord avec le Secrétaire général qui affirme que :
"Les efforts faits pour parvenir au désarmement et à la limitation des armements doivent être liés à ceux qui visent à régler les différends, à accroître la confiance et à favoriser le développement économique et social."
(Ibid.)

C'est ce que notre pays avait à l'esprit en proposant le plan de paix qui a donné naissance à la procédure permettant d'instaurer une paix stable et durable en Amérique centrale. Nous devons poursuivre nos efforts pour résoudre des conflits comme ceux qui affligent les pays d'Amérique centrale en encourageant la confiance

M. Chacon (Costa Rica)

mutuelle et leur développement économique et social, tout en poursuivant l'objectif du désarmement et de la limitation des armements dans notre propre région.

Il en va de même, à notre avis, pour d'autres régions du monde. Même si certains conflits y ont été résolus de façon précaire, nous ne pensons pas que l'on se soit attaqué à la cause profonde de ces conflits. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général qui affirme que :

"Les mécanismes de désarmement existants peuvent et doivent être mieux utilisés." (Ibid.)

Pour nous, il ne fait aucun doute que tous les Etats peuvent avoir recours à tout moment aux instruments mis à notre disposition par la Charte des Nations Unies et par l'Organisation qui en émane. Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui pensent que l'on a besoin de changer la Charte en raison des nouvelles exigences de l'ère technique. Nous pensons plutôt qu'il serait souhaitable de faire meilleur usage des dispositions de la Charte et de donner aux Nations Unies un plus grand appui tant politique que financier.

Les possibilités offertes ces derniers mois par les mécanismes des Nations Unies pour résoudre divers conflits régionaux n'ont fait que nous convaincre encore plus de la nécessité de régler notre conduite dans la recherche du désarmement, de la paix et de la sécurité mondiale en nous inspirant de ce qu'a dit le Secrétaire général.

Enfin, nous pensons que le Secrétaire général a interprété très fidèlement la ligne de pensée qui s'est dégagée dans le domaine du désarmement en disant que :

"d'autres éléments très prometteurs dans les travaux de la session extraordinaire [dont] la nécessité de conclure au plus tôt une convention sur les armes chimiques, [...] de mobiliser les techniques modernes au service du désarmement [et d'inciter] les Etats dotés d'importantes capacités dans le domaine spatial à contribuer activement à faire en sorte que l'espace soit utilisé exclusivement à des fins pacifiques." (Ibid.)

et, finalement, l'examen des éléments de transferts internationaux d'armes avec leurs conséquences sur les situations de conflit réel ou en puissance.

M. Chacon (Costa Rica)

Ma délégation entend se situer dans ce contexte prometteur. C'est la raison pour laquelle elle a présenté, conjointement avec la délégation de la Colombie, un projet de résolution destiné à promouvoir non seulement un débat de fond sur ce problème mais toute une série de mesures susceptibles d'aboutir, dans les prochaines années, à une réglementation effective du commerce des armes, qu'il soit officiel ou non, licite ou illicite, légal ou illégal, et qu'il s'agisse d'armes classiques ou non.

Nous savons qu'il s'agit là d'une question très complexe, mais nous savons également qu'il est réellement nécessaire que la communauté internationale prenne des mesures pour y faire face résolument. Il devient chaque jour plus évident que ces transferts menacent la sécurité non seulement nationale mais internationale et contribuent activement à exacerber les conflits régionaux dans de nombreuses régions du monde.

Nous pensons que notre initiative bénéficie de l'appui de la grande majorité des nations de bonne volonté et qu'elle peut jeter les bases d'un vaste courant international en faveur du règlement d'un problème qui a longtemps été considéré dans les instances de désarmement plus ou moins comme un sujet tabou.

Une autre question nous préoccupe : celle de la rationalisation des travaux de la Première Commission. A sa quarante-deuxième session, l'Assemblée générale a approuvé à une vaste majorité et sans aucune voix contre une résolution parrainée par notre délégation. Du fait que cette décision a été prise à la majorité écrasante des Etats présents à cette session et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune opposition catégorique, nous pensons que nous devrions nous inspirer de cette résolution dans notre recherche d'une meilleure rationalisation des travaux de la Commission. Par conséquent, il ne saurait y avoir de doute quant à sa genèse ou à la forme sous laquelle elle a été adoptée, tout comme il ne saurait y avoir de doute quant aux résultats de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, sous prétexte que nous n'y avons pas participé. La démocratie repose sur le pouvoir de la majorité et si nous ne sommes pas capables d'en accepter le verdict, c'est parce que nous ne sommes pas mûrs pour vivre sous un tel régime. Nous pensons que, joints au mandat attaché à la résolution 42/42 N, la synthèse esquissée par le Secrétaire général dans son rapport, que nous avons évoqué à plusieurs reprises, et le document présenté ces jours-ci par le Président de la Commission peuvent servir de base aux efforts

M. Chacon (Costa Rica)

destinés à réorganiser les travaux de la Première Commission. Toutefois, seule la volonté politique peut permettre aux travaux de la Commission de se dérouler dans l'ordre, au moment où l'Organisation est en pleine crise financière. C'est pourquoi notre délégation est toute prête à appuyer de toutes ses forces les efforts déjà entrepris par le Président Roche et à lui offrir toute l'aide possible dans sa recherche d'une solution prompte et efficace à ce problème.

M. MOHIUDDIN (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais, au nom de ma délégation, rendre le plus grand hommage au Président de la Première Commission pour la diligence et la dextérité avec lesquelles il dirige nos délibérations. Ma délégation s'en réjouit d'autant plus qu'il représente un pays, le Canada, avec lequel le Bangladesh entretient des relations qui nous tiennent beaucoup à coeur. Qu'il me soit donc permis de le féliciter et, par son intermédiaire, de féliciter également les autres membres du Bureau de leur élection. Ma délégation les assure de sa coopération la plus complète.

Nous nous réjouissons de constater que la présente session se déroule dans une atmosphère d'espoir. La "déclaration" de la paix partout, le Traité sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire, le relâchement général des tensions, l'intérêt accru des Etats Membres pour le désarmement nous permettent de travailler dans un climat de confiance. Nous devons néanmoins prendre garde que cette confiance ne se transforme en suffisance. Nous devons également nous garder de croire que nous avons suffisamment travaillé pour nous laisser détourner, ne serait-ce que momentanément, de nos objectifs ou de relâcher tant soit peu notre effort dans la recherche de ces derniers.

Nous vivons dans un monde qui continue de disposer d'une puissance explosive telle qu'elle équivaut à près de quatre tonnes de dynamite par habitant. Notre planète est toujours littéralement hérissée de 50 000 ogives nucléaires, qui suffiraient à anéantir la population totale des centaines de fois. Si l'on mettait ensemble tous les arsenaux d'armes classiques du monde, on disposerait de plus de 140 000 chars d'assaut, 45 000 avions de combat, 21 000 hélicoptères, 1 100 grands bâtiments de guerre et plus de 700 sous-marins de combat - pléthore d'instruments de destruction des plus formidables. Nous continuons de consacrer 1 000 milliards de dollars chaque année à l'achat d'armements. Rien n'indique que ces chiffres baisseront dans un proche avenir. Il nous faut par conséquent rechercher inlassablement des solutions à ces problèmes.

M. Mohiuddin (Bangladesh)

L'accumulation fantastique des stocks d'armements et les sommes astronomiques dépensées en armements sont injustifiées et immorales. Les armes ne peuvent à elles seules assurer la sécurité. La paix et la stabilité continueront d'être menacées tant que la pauvreté, la faim, la misère et le désespoir continueront d'affliger des milliards de personnes. N'est-il pas incroyable que le montant total des sommes consacrées à l'aide publique au développement représente moins de 20 % de celles dépensées en armements, ou que l'éradication de la malaria ne représente que 33 % du coût d'un sous-marin moderne? Est-il anormal, par conséquent, que l'on nous demande de dépenser moins en armements et de consacrer les sommes ainsi économisées à l'allégement des souffrances de millions de personnes? On peut certes discuter des méthodes; mais peut-on douter de la nécessité de le faire?

Le fait que la troisième session extraordinaire n'a pas répondu à nos espérances n'est pas pour nous un motif de désespérer. C'est vrai qu'elle n'est pas parvenue à adopter un document par consensus. Elle a néanmoins considérablement accru la prise de conscience des questions cruciales en jeu. Elle a réussi à identifier certains domaines où il est possible de progresser sur la voie d'un règlement négocié. Elle a encouragé les Etats Membres à débattre d'idées et de questions qui faciliteront certainement la réalisation d'un accord futur. Elle a également mis l'accent sur les dangers que fait courir la poursuite de la course aux armements et souligné l'opinion partagée par une majorité écrasante d'Etats quant à la nécessité urgente de créer un nouveau climat de compréhension susceptible d'amener la paix.

Comme chacun le sait, le Bangladesh a rejeté l'option nucléaire. Nous avons néanmoins adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous sommes fermement convaincus que l'instauration de la paix et de la sécurité passe impérativement par la réalisation de nouveaux progrès sur la voie du désarmement nucléaire. Nous sommes en faveur de toutes mesures susceptibles de promouvoir le désarmement et d'empêcher la prolifération tant horizontale que verticale de la course aux armements. A notre avis, un traité d'interdiction complète des essais freinerait sensiblement la course aux armements du fait qu'il rendrait impossible la mise au point de nouvelles armes nucléaires. Même si certains Etats venaient à fabriquer des armes fissiles de la première génération sans procéder à des essais, il est peu probable qu'ils les utilisent par crainte de réelles représailles.

M. Mohiuddin (Bangladesh)

L'adhésion des Etats à un traité d'interdiction complète des essais serait la preuve de leur volonté de renoncer à la course aux armements, réduisant ainsi le risque de prolifération. Les Etats non dotés d'armes nucléaires seraient moins enclins à opter pour le nucléaire si des garanties de sécurité adéquates leur étaient fournies.

M. Mohiuddin (Bangladesh)

Nul doute que les armes nucléaires représentent la plus grande menace et réclament toute notre attention. Il est non moins vrai que, pour l'avenir de l'humanité, l'emploi des armes nucléaires comporte des risques bien plus incalculables encore que l'emploi des armes conventionnelles.

Et les risques sont encore accrus quand des régimes irrationnels comme ceux d'Afrique du Sud et d'Israël se dotent de telles armes. Entre leurs mains, les armes nucléaires pourraient avoir d'épouvantables conséquences pour le monde dans son ensemble. Nous condamnons énergiquement l'acquisition par ces régimes d'armes nucléaires.

Toutefois, nous ne devons en aucun cas oublier que depuis la deuxième guerre mondiale - qui a fait plus de 20 millions de morts - toutes les guerres ont été des guerres conventionnelles. Il existe aujourd'hui dans le monde des régions où une rupture de l'équilibre conventionnel complexe précipiterait ladite région, voire le monde, dans l'apocalypse de l'horreur nucléaire.

Le progrès technique fait qu'aujourd'hui les armes conventionnelles sont de plus en plus perfectionnées. Certaines d'entre elles ont une trajectoire télécommandée d'une telle précision qu'elles peuvent désormais atteindre exactement leur objectif à grande distance. A en juger par leur puissance de destruction, la différence entre ces armes et les armes nucléaires de faible puissance s'estompe petit à petit de façon alarmante. En conséquence, ma délégation estime que si certains Etats ont des forces et un appareil militaire conventionnels tels qu'ils inquiètent les autres Etats, des réductions équilibrées et équitables s'imposent, de sorte que, sans que soient compromis les besoins véritables de sécurité, la stabilité croît au niveau le plus bas des forces.

Il faudrait qu'il y ait, entre les Etats, une transparence et un échange de données et d'informations suffisants pour créer dans la région un climat de confiance. L'Europe a montré la voie avec le succès de la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe et les autres régions feraient bien de suivre cet exemple. Si les pays commencent à faire confiance à leurs voisins, il s'ensuivra nécessairement un relâchement des tensions dans chaque région du monde.

Pour le Bangladesh, l'accès à la mer est très important. Aussi tenons-nous énormément à ce que la mer et ses ressources soient utilisées à des fins pacifiques. C'est pourquoi nous apportons notre appui indéfectible à l'application

M. Mohiuddin (Bangladesh)

de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. L'accroissement de la puissance navale peut susciter des craintes et des appréhensions. Aussi les activités navales doivent-elles être restreintes dans toutes les régions. Les critères des intérêts légitimes de sécurité des Etats dans ce domaine doivent être clairement formulés.

L'importance de la vérification, en tant que notion et mécanisme, a beaucoup augmenté. Par exemple, si nous parvenons à conclure un traité d'interdiction complète des essais, un système sismique global sera nécessaire pour en vérifier le respect. Nous sommes heureux de constater qu'un travail technique considérable est fait à cet égard.

Nous sommes fermement convaincus que, dans tous ces domaines et les domaines connexes, les Nations Unies ont un important rôle à jouer. Les Nations Unies sont une instance où pratiquement tous les Etats du monde sont représentés; elles peuvent et doivent contribuer largement à la conclusion d'accords et à l'élaboration de méthodes de vérification. Il serait bon que ce rôle devienne de plus en plus déterminant.

J'aimerais souligner à cet égard qu'à notre avis - et de l'avis de nombreux pays - une conférence du désarmement élargie refléterait comme il se doit la situation politique mondiale. Cette expansion pourrait avoir lieu graduellement, dans un laps de temps relativement court, afin de maintenir l'équilibre et, partant, d'augmenter son efficacité.

Le Bangladesh aspire à un monde où la menace et l'emploi de la force n'auraient plus leur place dans la politique des Etats. Nous sommes profondément attachés à la notion de désarmement général et complet et c'est pourquoi nous avons adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous appuyons pour les mêmes raisons la convocation rapide d'une conférence d'examen de cet instrument. Qu'il me soit permis de réaffirmer notre entière conviction que seules l'élimination et la destruction des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive permettront d'instaurer une paix durable. Aussi appuyons-nous la création, dans toutes les régions, de zones exemptes d'armes nucléaires et de zones de paix.

Le sort de l'humanité est entre nos mains. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas échouer dans notre noble entreprise. Nous aspirons au désarmement, nous recherchons la paix et nous voulons le développement.

M. Mohiuddin (Bangladesh)

Il n'est rien que la volonté ne l'homme ne puisse accomplir. Nos objectifs ne sont pas différents et il ne fait aucun doute que, sous la direction éclairée du Président, nous contribuerons à leur réalisation.

Mme DIALLO (Sénégal) : C'est avec un intérêt réel que ma délégation prend part, chaque fois, aux travaux de cette Première Commission de l'Assemblée générale, organe de délibération et d'orientation en matière de désarmement et de sécurité internationale. Pour cette année, il nous est particulièrement agréable de noter que, au moment où se tiennent nos assises, la complexité des défis et l'enchevêtrement des menaces cèdent le pas à une volonté affirmée de restaurer et de renforcer la paix et la stabilité. La communauté internationale n'assiste plus, impuissante, à "l'accumulation inutile, coûteuse et déstabilisante des armements".

Au contraire, en plus des efforts investis aux niveaux bilatéral et régional, la recherche d'une stratégie se poursuit au sein des organes et organismes compétents des Nations Unies, en vue de mieux cerner tous les aspects du phénomène. Les nombreux courants de contact et de dialogue continuent ainsi d'être entretenus et les idées affinées, au niveau des instances chargées du désarmement. Et pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, l'objectif d'élimination du danger de guerre nucléaire et, partant, celui plus vaste de désarmement général et complet, sont à notre portée.

Voilà pourquoi, pour ma délégation, le fait que M. Roche assume la présidence de nos travaux n'est pas un hasard. Son pays, le Canada, offre au monde l'image d'un peuple pacifique, attaché à la liberté, militant de la paix et de la justice universelles. Il est donc normal qu'il y ait rencontre, en ce moment précis, entre l'un de ses meilleurs diplomates et la présidence de la Première Commission, champ ouvert d'une floraison d'idées en matière de désarmement et de sécurité internationale.

Ma délégation voudrait saluer le début d'exécution du premier accord de désarmement nucléaire conclu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, en vue de l'élimination de leurs armes nucléaires à courte et moyenne portée. Nous rendons également hommage aux efforts que déploient ces deux pays pour la conclusion d'un traité par lequel ils réduiraient de 50 % leurs forces nucléaires stratégiques. Le Sénégal interprète ces actes et attitudes comme des signes précurseurs d'une nouvelle dynamique devant aboutir à une ère de paix durable à l'avènement de laquelle tous les Etats, nucléaires ou non, petits ou grands, nantis ou pauvres devraient oeuvrer inlassablement.

Mme Diallo (Sénégal)

Cette évolution positive nous permet d'être optimistes pour l'avenir du désarmement et nous incite à inviter la Commission, dans le cadre de nos travaux, à accorder une plus grande attention à la question du non-usage de l'arme nucléaire contre les Etats qui ont signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En effet, ces Etats, qui ont formellement renoncé à un droit souverain dans le seul souci de contribuer à l'élimination du danger de guerre nucléaire, méritent d'obtenir, de la part des puissances nucléaires, des garanties fiables et contrôlables pour leur propre sécurité. Il serait donc juste de se pencher sur leur sort en ayant à l'esprit que toute mesure de protection prise en leur faveur équivaut, en fait, à un renforcement de l'autorité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Mme Diallo (Sénégal)

Ma délégation est préoccupée par l'utilisation massive des armes classiques dans de nombreux conflits, leurs effets dévastateurs en vies humaines et en dégâts matériels et écologiques et les énormes ressources financières qui leur sont consacrées. C'est la raison pour laquelle nous encourageons les efforts en cours dans certaines régions, et notamment en Europe, pour une réduction substantielle de ces armes dont le caractère hautement "belligère" est unanimement reconnu.

De même, la naissance et le développement de nouvelles catégories d'armes intra ou extra-atmosphériques doivent être découragés. C'est dans ce cadre que nous situons, pour nous en réjouir, la décision de la France d'abriter, à Paris, du 7 au 11 janvier 1989, une conférence consacrée à l'examen des moyens de renforcer le respect du Protocole de Genève de 1925 sur l'interdiction des armes chimiques.

Notre commission, enfin, est saisie de la question relative au déversement, en Afrique, de déchets nucléaires et industriels toxiques. L'évacuation de ces déchets pose de plus en plus de problèmes. L'on a cherché à les immerger en mer, à les projeter dans la stratosphère, à les enfouir dans la terre. Aucun de ces procédés n'ayant donné des résultats techniquement satisfaisants, certaines sociétés transnationales se sont retournées vers l'Afrique pour y déverser ces déchets.

Cette attitude nous paraît inacceptable et la menace qu'elle engendre particulièrement grave. Ma délégation demande que ces pratiques soient condamnées et que des mesures y mettant fin soient adoptées au profit de tous.

L'Organisation des Nations Unies traverse une période de renouveau marquée par une appréciation de plus en plus convergente de la situation internationale par les Etats Membres, et la perspective de solutions dans le règlement de conflits régionaux, en Afghanistan, dans le golfe Persique, au Sahara occidental, au Tchad, en Afrique australe, etc. En effet, dans toutes ces régions, où chaque conflit possède sa dynamique propre et sa raison interne, l'ONU a engendré un véritable processus de paix qu'elle voudrait maintenant mener à bien.

Ma délégation souhaite que cet élan soit encouragé afin que s'instaurent définitivement la paix et la stabilité internationales.

C'est à ce prix seulement que pourra être inversée la tendance actuelle, permettant ainsi de réaffecter au profit du développement les sommes insensées actuellement consacrées à l'armement. Car, en définitive, le désarmement n'a de sens que lorsqu'il libère les énergies, en vue du seul combat utile : celui contre la faim, contre l'ignorance, contre la maladie, contre le sous-développement.

Mme Diallo (Sénégal)

Comme on le devine, nos espoirs sont mêlés d'angoisse. Car, en ce moment précis, la décolonisation de l'Afrique est inachevée, l'apartheid continue d'offenser la dignité humaine, la situation dans les territoires palestiniens et arabes occupés reste préoccupante, et des régions entières sont constamment agressées par des calamités naturelles.

Les raisons qui, le 16 avril 1953 déjà, faisaient dire au Président Eisenhower, ici même à New York, que :

"... chaque canon qu'on fait, chaque vaisseau de guerre qu'on lance, chaque fusée qu'on tire, signifie, en fin de compte, quelque chose de volé à ceux qui ont faim et n'ont pas à manger, à ceux qui ont froid et qui ne sont pas vêtus. Ce monde en armes ne dépense pas seulement de l'argent. Il dépense la sueur de ses travailleurs, le génie de ses savants, les espoirs de ses enfants..."

C'est pourquoi, malgré la faiblesse de notre influence dans le domaine de l'armement et du désarmement, et peut-être grâce à elle, nous ne cessons de rappeler la nécessité de tenir compte, dans les analyses, les actes et les attitudes des uns et des autres, des valeurs liées aux intérêts supérieurs de tous et à l'aspiration universelle à la paix.

Ma délégation est de celles qui pensent que les mécanismes et institutions chargées du désarmement méritent d'être renforcés. De même, la promotion du désarmement doit se poursuivre avec détermination à travers la formation et l'information. A cet égard, nous appuyons le programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement, la Campagne mondiale et la Semaine du désarmement. Nous croyons à la vertu des recherches et des études sur le désarmement et pensons qu'à ce sujet un rôle immense revient aux centres régionaux pour la paix et le désarmement.

Ma délégation est convaincue que chaque génération doit découvrir sa mission et la remplir ou la trahir. La nôtre étant d'instaurer la paix et la justice universelles, le Sénégal, en ce qui le concerne, renouvelle son engagement de ne ménager aucun effort pour le triomphe des idéaux de paix et de solidarité entre les peuples et les nations.

La séance est levée à 11 h 35.